

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1059

présenté par
M. Gagnaire
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant :**

« En Rhône-Alpes, les nouvelles infrastructures ferroviaires qui doivent aboutir à Saint-Exupéry doivent concourir à résoudre les phénomènes de « thromboses ferroviaires » du nœud lyonnais tout en prenant en compte la nécessité de relier l'ensemble des agglomérations de Rhône-Alpes et l'est de la région Auvergne tant sur le plan du trafic fret que du trafic voyageur. Une étude spécifique sera réalisée pour que la branche sud du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) priorise le raccordement de l'ouest de la région Rhône-Alpes et l'est de la région Auvergne à la plate forme de Saint-Exupéry.

EXPOSÉ SOMMAIRE

À l'occasion de l'examen du projet de loi Mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, le gouvernement français semble vouloir adopter cette nouvelle orientation, avec la volonté de limiter désormais la croissance des transports routiers de marchandises et d'opérer en particulier un transfert vers le mode ferroviaire. Dans le cadre de ces orientations l'Etat doit veiller à ce qu'aucun territoire ne soit exclu des infrastructures ferroviaires nouvelles. Dès lors qu'il est exclu de pouvoir multiplier les lignes ferrées à grande vitesse, il convient de réaliser les travaux d'interconnexion nécessaires à proximité des grands nœuds ferroviaires français.

Ainsi, il s'agit de traiter les saturations des réseaux ferroviaires dans un souci de développement économique harmonieux du territoire. Les projets d'infrastructures pour résoudre les phénomènes de thrombose du nœud ferroviaire lyonnais sont compatibles avec la connexion de l'Ouest de l'Auvergne, du bassin de Loire Sud et de la Haute Loire à la plate forme ferroviaire de Saint-Exupéry est absolument indispensable, tant pour le trafic voyageur que fret. Cette région représente une population de plus d'un million d'habitants.

Cette connexion sera réalisable à moindre coût si la réalisation de la branche sud du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) intègre cette contrainte majeure. Les hypothèses de passage par Sibelin permettraient à la fois de desservir une plate-forme fret mais aussi d'interconnecter les lignes ferroviaires de la rive droite et gauche du Rhône au sud de Lyon avec la ligne de Givors Saint-Étienne après la réalisation d'un nouveau pont sur le Rhône, plus à l'Est d'interconnecter la ligne mixte nouvelle à l'arrivée du Lyon – Turin et du Rhin – Rhône à Saint-Exupéry ainsi que de relier par le TER les principales agglomérations de Rhône-Alpes et entre elles.